



Le Bulletin Municipal

19340 Monestier Merlines



Conseil municipal du 5 février 2010

Le 5 février, les conseillers se sont réunis avec un ordre du jour assez complet. Ont été notamment abordés :

- La délibération ATESAT (Assistance Technique de l'Etat en Solidarité pour l'Aménagement du Territoire) : participation de 166,66 € par an. Adoptée à l'unanimité.
- Le point sur les finances nécessaires pour les travaux à venir, et plus précisément pour la création d'une zone d'habitation au Vieux Chêne. La municipalité a décidé d'emprunter 100 000 €, à taux fixe, avec des trimestrialités sur 15 ans. Pour cela, quatre banques seront consultées.
- La réfection des portes de la mairie : un devis a été réalisé. Il faut en demander au moins deux autres, sachant qu'il est nécessaire de penser à l'avenir et à la transformation de l'actuelle mairie en logements. Les portes doivent donc davantage être du style « portes d'entrée », ou il faut différer cet investissement.
- Les élections régionales des 14 et 21 mars 2010. Une première ébauche des tours de garde est programmée. Ils seront précisés lors de la prochaine réunion du conseil municipal prévue le 5 mars.
- Les orientations budgétaires pour 2010. Elles prévoient notamment la nouvelle mairie, la zone d'habitation au Vieux Chêne, une route, un pont SNCF, le remplacement de l'équipement informatique.
- La venue de Mr Devedjian, Ministre de la relance, au CHPE le 25 février. En effet, le CHPE construit une unité pour malades difficiles (40 lits) et bénéficie pour cela d'un financement de 10 millions d'euros dans le cadre du plan gouvernemental de relance.
- Des questions diverses : le point sur les certificats d'urbanisme en cours ou acceptés, la création des trottoirs à intégrer lors des travaux de la zone d'habitation et de la mairie, l'organisation de la municipalité (voir article suivant).

Dernière minute : pour cause de mouvements sociaux des aiguilleurs du ciel, le Ministre n'est finalement pas venu au CHPE le 25 février.

Nouveau fonctionnement de la municipalité

A compter du conseil municipal du 5 février 2010, le maire et les adjoints ont convenu d'un nouveau mode de fonctionnement. Ils se réuniront tous les mercredis à 17H30 à la mairie pour faire le point sur les affaires en cours, établir un bilan de la semaine passée, préparer les réunions du conseil municipal, se répartir la participation aux diverses réunions... Ce nouveau mode de fonctionnement devrait permettre davantage de transparence et une implication plus importante des adjoints dans les affaires de la commune, et ce à leur demande unanime.

Présentation des conseillers municipaux : Episode 8 : Maryvonne Pradel

Maryvonne est née le 9 juillet 1966 à Veyrières. Elle est infirmière au Centre Hospitalier d'Ussel au service « Urgences et SMUR ». Elle habite à Merlines et a deux filles : Mathilde, 17 ans et Marie-Anne, 14 ans.

Maryvonne est la petite fille de Mr Jean Cognéras, maire de Monestier Merlines de 1947 à 1966, et sa maman, Marie-Louise Pradel, a aussi été maire adjoint de 1983 à 1995.



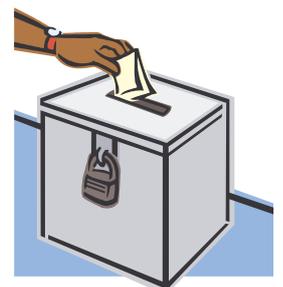
Maryvonne effectue son deuxième mandat de conseillère municipale. Elle est très attachée à sa commune. Elle participe aux commissions suivantes :

- Aide sociale,
- instance de gérontologie,
- affaires sociales.

Prochain épisode : Franck Roux.

Elections régionales

Le 14 mars prochain aura lieu le premier tour des élections régionales. Si second tour il y a, la date retenue est le 21 mars.



Pour la région Limousin, 8 listes ont été déposées.

- Liste n°1 : « Limousin démocrate » - Jean-Jacques BELEZY
- Liste n°2 : « Liste lutte ouvrière soutenue par Arlette LAGUILLER » - Elisabeth FAUCON
- Liste n°3 : « Europe écologie région Limousin » - Ghislaine JEANNOT-PAGES
- Liste n°4 : « Limousin terre de gauche, unis pour la justice sociale, l'écologie et la démocratie » - Christian AUDOUIN
- Liste n°5 : « Limousin terre d'avenir » - Jean-Paul DENANOT

- Liste n°6 : « Alliance écologiste indépendante – Limousin » - Jean-Louis RANC
- Liste n°7 : « La France change, le Limousin doit changer aussi » - Raymond ARCHER
- Liste n°8 : « Front national pour le Limousin » - Nicole DACCORD-GAUTHIER

Le bureau de vote (à la mairie) sera ouvert de 8H00 à 18H00.

Information sur la distribution des bulletins de vote :

Habituellement, le centre de tri de Brive gérait tous les colis contenant les bulletins de vote de la Corrèze. Aujourd'hui, ce sont les centres de tri de Clermont Ferrand et de Bordeaux qui se partagent la livraison des 286 communes, dont Monestier Merlines. Pour le second tour, s'il a lieu, les délais sont trop courts pour une livraison par La Poste. C'est pour cela que les préfetures prendront le relais si besoin.

Déneigement

Comme vous avez pu le constater, cet hiver est marqué par le blanc. De nombreux flocons agrémentent les journées et les nuits. Les réveils sont parfois surprenants. C'est pour cette raison que la commune s'est équipée d'une étrave et fait appel à Guy Ollier pour le déneigement de la voirie communale. Une convention avec le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande a été récemment signée : il s'agit d'assurer également le déneigement des structures à l'Abeille et au Vieux Chêne (unité de gérontopsychiatrie, cuisine centrale et unité pour déficients).

Profitions-en pour vous signaler que l'unité des déficients, derrière la cuisine centrale du CHPE, ouvre ses portes le 31 mars. 36 patients, précédemment hospitalisés dans des structures sur le site de la Cellette, disposeront de ces quelques 2 300 m².

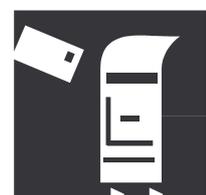


Nouveaux horaires pour La Poste

Les bureaux de poste de Merlines et d'Eygurande ont désormais de nouveaux horaires d'ouverture. A vos carnets !!!

Merlines : ouverture du lundi au vendredi de 8H45 à 12H00 et de 14H00 à 16H00 et le samedi de 8H45 à 12H00.

Eygurande : ouverture du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00.



Information pratique



Le téléphone de la mairie a connu quelques dysfonctionnements au mois de janvier. La ligne 05 55 94 33 61 s'est retrouvée plusieurs fois en dérangement. Les appels étaient alors transférés sur le portable du maire. Désormais, si vous n'arrivez pas à joindre la mairie sur la ligne habituelle, sachez que vous pouvez utiliser le numéro suivant qui correspond à la ligne de fax : 05 55 94 65 26.

Cérémonie des vœux au CHPE

Le 8 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu au Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, en présence de Mr François Hollande, Président du Conseil d'Administration. Ce fut l'occasion de remettre les médailles du travail aux personnes concernées et d'évoquer le projet important en cours au CHPE, à savoir la construction d'une unité pour malades difficiles.



De nombreux personnels mais aussi les maires du canton d'Eygurande et du canton de Bourg Lastic, les représentants de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, le Sous-Préfet étaient présents.

Commission communale des impôts directs

La commission s'est réunie le 3 mars 2010. Au cours des débats, une question est apparue concernant la taxation des jardins potagers et jardins d'agrément.

A vos agendas !

Mardi 25 Mai : fête des voisins à la salle des fêtes de Monestier Merlines. Suite au succès de cette manifestation l'année dernière, le conseil municipal souhaite la reconduire.

Arrivée : Bienvenue à Mr PELISSIER et à sa famille, à Veyrières.

Les Dictons du numéro 11

« Mars au commencement ou à sa fin montre toujours son venin »
« Si en Mars fleurit l'amandier, tu n'auras pas trop de trois paniers »
« Quand au matin le vent est de mauvaise humeur, c'est qu'un volet mal fermé l'a empêché de dormir toute la nuit »

Rédaction : B. Guillou.

Mairie de Monestier Merlines

Téléphone : 05 55 94 33 61

Fax : 05 55 94 65 26

Ouverte Mardi, Mercredi et Vendredi, de 14H00 à 19H00